

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 13 août 2012, la mise à jour annuelle 2011 avec extension de plafond du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie par AFRIQUIA GAZ.

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- Plafond de l'émission : 1.200.000.000 DH ;
- Valeur nominale unitaire : 100.000 DH ;
- Maturité : de 10 jours à 12 mois ;
- Taux d'intérêt : Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
- Organisme responsable du placement : BMCE Bank.

Le dossier d'information visé par le CDVM est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public :
  - au siège social de AFRIQUIA GAZ sis à Rue Ibnou El Ouennane, Km 7, Route de Rabat BP 2545 – Casablanca, Tél : (212) 5 22 63 96 00 ;
  - BMCE Bank : 140, Avenue Hassan II – 20 000 Casablanca
- Disponible sur le site du CDVM : [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**Contact CDVM :**

Tél. : 05 37 68 89 22

E-mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/029/2012

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières